



FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA
CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE de L'EURE
FORCE OUVRIERE
17 ter, rue de la Côte Blanche 27 000 Evreux
Téléphone : 02 32 33 01 11: – Mail : snfolc27@orange.fr

CSA SD du mardi 8 juillet 2025

Déclaration des délégués de la FNEC FP FO de l'Eure

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD

Ce CSA Départemental de repli se tient le mardi 8 juillet dans un contexte extrêmement tendu à toutes les échelles : internationales et nationales, se répercutant et aggravant les conditions de travail des personnels.

L'annonce du Président Macron de s'engager à augmenter les dépenses militaires à hauteur de 5% du PIB d'ici 2035 est présentée comme une nécessité alors que ce sont les populations qui en seront victimes. Encore une fois, cette politique se révèle être une opportunité pour les industriels !

Cette économie de guerre se fera au détriment des services publics notamment avec de nouvelles fermetures de poste comme celles annoncées au dernier CSA SD du 27 juin dans les écoles de Menilles et de Flora Tristan à Gaillon.

Dans le même temps, les ouvertures de classe à Tourville la Campagne, à St Aubin sur Gaillon ou à Goupil Othon ne sont pas encore actées alors que les postes à profil d'EMASC ne sont pas pourvus.

La FNEC FP FO demande que ces moyens soient utilisés pour les ouvertures de classe et pour l'annulation de fermeture de poste comme cité précédemment ou à Romilly la Puthenaye où la perspective d'avoir 2 quadruples niveaux ne favorisera pas l'épanouissement des élèves.

La FNEC FP FO revendique l'abandon de tous les projets de fermetures de postes sur le département et demande des ouvertures de classe partout où cela est nécessaire.

Parallèlement, la FNEC FP FO refuse le blocage des postes d'adjoint à destination des contractuels, comme dans les écoles de Maxime Marchand à Vernon, de Toutainville, de Maxime Marchand à Evreux, de Treis-Sants-en-Ouche ou de St Aquilin de Pacy par exemples.

La FNEC FP FO dénonce ce management qui consiste d'affecter les contractuels sur ces postes en lieu et place des enseignants titulaires qui se retrouvent à occuper des postes fractionnés ou des postes éloignés de leur domicile.

Rappelant son exigence d'abrogation de la loi Dussopt, la FNEC FP FO revendique la publication de tous les postes vacants pour les enseignants titulaires au mouvement intradépartemental.

Enfin, alors que de manière intolérable l'austérité salariale imposée aux personnels perdure, Madame la Directrice Académique continue de refuser la promotion à la hors classe à des collègues qui subissent cette décision depuis plusieurs années.

Pour la FNEC FP FO, le caractère répétitif de cette décision sur les mêmes personnels est considéré comme une sanction déguisée. Cela résulte aussi d'un management qui fait régner la terreur où le moindre écart ou la moindre suspicion est sanctionné par un déplacement pour l'intérêt du service ou par un accompagnement strict transformant les enseignants en stagiaires !

Plusieurs exemples ces dernières semaines nous font craindre le pire pour les collègues !

La FNEC FP FO demande que cesse ce management et qu'une confiance envers ces personnels soit de mise. Enfin, la FNEC FP-FO refuse les refus d'accès à la hors classe ou à la classe exceptionnelle et exige une augmentation de 10 % tout de suite et l'ouverture de négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (31,5%).

Merci pour votre écoute.

**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE de L'EURE**

FORCE OUVRIERE

*17 ter, rue de la Côte Blanche 27 000 Evreux
Téléphone : 02 32 33 01 11: – Mail : snfolc27@orange.fr*